

Une mosaïque inédite à Avenches/Aventicum

Autor(en): **Delbarre-Bärtschi, Sophie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **53 (2011)**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-391575>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une mosaïque inédite à Avenches/*Aventicum*

Sophie Delbarre-Bärttschi

Résumé

Un document d'archives, conservé au Musée romain d'Avenches et resté inédit à ce jour, montre le dessin d'une mosaïque découverte en 1794 par Lord Spencer Compton, Comte de Northampton. Ce pavement, dont aucun fragment n'est conservé dans les collections du Musée, aurait été laissé en place «*sous trois pieds de terre*» d'après la légende du dessin. Ce document constitue ainsi la seule attestation de l'existence de ce pavement. Caractérisé par une composition originale, celui-ci vient enrichir le *corpus* des mosaïques d'*Aventicum* et, plus largement, celui du Plateau suisse. Les parallèles connus nous conduisent à le dater de la deuxième moitié du II^e ou du début du III^e s. ap. J.-C.

Le lieu de découverte de ce sol n'est pas connu avec précision mais pourrait se trouver à proximité du théâtre antique, dans un champ appartenant à l'époque au commissaire Jean-Pierre Fornallaz.

Le document d'archives peut également être considéré comme un objet de collection. Exécuté par Jean-Samuel Guisan, ingénieur de la région et ami de Lord Spencer Compton, il est parvenu au Musée d'Avenches par l'intermédiaire d'une descendante de son auteur, vraisemblablement entre 1910 et 1920.

Zusammenfassung

Ein bisher unpubliziertes Dokument, das im Archiv des Römermuseums Avenches aufbewahrt wird, gibt die Zeichnung eines im Jahr 1794 von Lord Spencer Compton, Graf von Northampton, entdeckten Fussbodenmosaiks wieder. Das Mosaik, von dem in der Sammlung des Museums kein einziges Fragment erhalten ist, sei *in situ* belassen worden «*unter drei Fuss Erde*» wie die Bildlegende der Zeichnung besagt. Dieses Dokument ist somit der einzige Beleg für die Existenz dieses Mosaiks. Seine ganz eigene Komposition trägt zur Bereicherung des Corpus der Mosaiken von *Aventicum* und darüberhinaus vom Schweizerischen Mittelland bei. Die bekannten Parallelen legen eine Datierung in die zweite Hälfte des 2. oder an den Anfang des 3. Jhs. nahe.

Der genaue Fundort des Mosaiks ist nicht bekannt, er könnte sich aber in der Nähe des antiken Theaters befunden haben, in einem Feld, das zu jener Zeit dem Kommissär Jean-Pierre Fornallaz gehörte.

Dieses Dokument des Archivs kann durchaus auch als ein Sammlungsobjekt betrachtet werden. Die Zeichnung wurde von Jean-Samuel Guisan angefertigt, einem Ingenieur aus der Gegend und Freund von Lord Spencer Compton. Sie gelangte über eine seiner Nachkommen wahrscheinlich zwischen 1910 und 1920 in das Museum von Avenches.

Mots-clés

mosaïque
archives
dessin
mosaïque géométrique
fleurons
Lord Spencer Compton
Chevalier Guisan

Stichwörter

Mosaik
Archiv
Zeichnung
geometrisches Mosaik
Fleurons
Lord Spencer Compton
Chevalier Guisan

Übersetzung: Silvia Hirsch



Fig. 1

Dessin représentant une mosaïque mise au jour en 1794.

Archives MRA, inv. 1794/001.

Introduction

Redécouverte d'un document

Un document papier, conservé dans les archives du Musée romain d'Avenches sous le numéro 1794/001, illustre le dessin d'une mosaïque mise

au jour en 1794. Ce pavement, non mentionné par V. von Gonzenbach dans son inventaire des mosaïques de la Suisse paru en 1961¹, demeure

¹ Von Gonzenbach 1961.

inédit à ce jour. Seule une mention, sans illustration, apparaît dans le catalogue de l'exposition «Mosaïques» organisée au Musée romain d'Avenches en 1997². Porté à notre connaissance il y a quelques mois par Jean-Paul Dal Bianco³, ce document permet d'ajouter un nouveau pavement au corpus des mosaïques d'Avenches, site qui en compte aujourd'hui plus de 110.

Intérêt d'un document inédit

Si les mosaïques romaines présentent le plus souvent un mode de fabrication similaire, notamment décrit par Vitruve en ce qui concerne le mortier de pose⁴ et vérifié sur la plupart des pavements mis au jour, il est très rare de découvrir deux mosaïques au décor identique. De ce fait, chaque pavement apporte de nouvelles informations, tant sur notre connaissance de l'utilisation, du style et de la diffusion des motifs ou des scènes figurées, que sur l'analyse du contexte architectural. Plus largement, chaque nouvelle mosaïque nous informe un peu plus sur l'emploi de ce type de décor typiquement romain à *Aventicum*, sur le Plateau suisse et dans les différentes régions de l'Empire.

Les mosaïques les mieux conservées – et probablement considérées comme les plus intéressantes par leurs découvreurs de la fin du XVII^e, du XVIII^e ou du XIX^e s. – ont régulièrement fait l'objet d'un dessin exécuté au moment de leur mise au jour. Pour le site d'*Aventicum*, une bonne partie d'entre eux ont été conservés jusqu'à aujourd'hui et constituent des documents inestimables, attestant l'existence ou montrant l'aspect d'origine de pavements partiellement prélevés, détruits ou réenfouis *in situ*. La plupart de ces dessins, particulièrement nombreux à Avenches, ont été commandités par les «directeurs de fouille» de l'époque à des géomètres, peintres, architectes ou ingénieurs de la région⁵.

Le document

Le document, objet du présent article, est conservé dans les archives du Musée romain d'Avenches et se présente sous la forme d'une

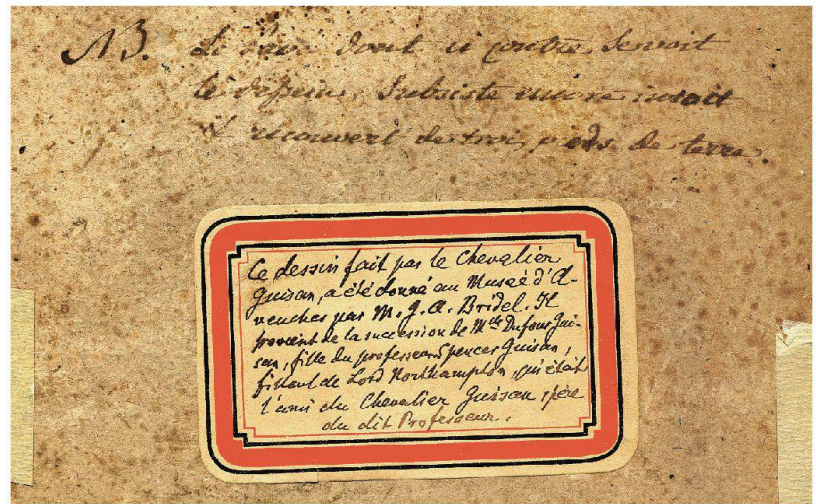


Fig. 2

Verso du carton servant de support au dessin de la mosaïque mise au jour en 1794.

feuille de papier (23,5 x 28,5 cm) portant au recto le dessin à la plume et à l'aquarelle d'une mosaïque de forme rectangulaire constituée de motifs géométriques et floraux, accompagné de sa légende manuscrite ainsi que d'une échelle (fig. 1). Le tout est encadré par une fine bordure marquée d'une ligne et d'une bande plus large dessinées à la plume. Le document est accompagné d'un carton de même format, au verso duquel une seconde légende apparaît, ainsi qu'une étiquette (9,5 x 6 cm), collée *a posteriori*, précisant le parcours du document jusqu'à son dépôt dans les archives du Musée (fig. 2).

Le dessin et ses légendes

Le dessin, relevé du tapis en mosaïque, se caractérise par des traits fins et précis, tracés à la règle. Les lignes du décor ainsi que la plupart des motifs de remplissage (fleurons, etc.) sont rendus en tons de gris. Seul le fleuron central présente des nuances d'autres couleurs (rouge, jaune, bleu) utilisées pour le remplissage des pétales et du centre de la fleur.

Une légende écrite à la plume, précisant le lieu et la date de découverte du pavement, prend place sous le dessin: «Pavé découvert le 17 mars 1794, par Mylord Northampton, aux Conches dans un champ de Mr. le Commissaire Fornallaz, à Avenches». Au-dessous de ce texte est dessinée une longue échelle, donnant les mesures en pieds et en pouces. Le dessin est signé en bas à droite: «JSGuisan. Ch.». Au verso du carton servant de support au document papier (fig. 2), se trouve une seconde légende manuscrite: «NB. Le pavé dont ci contre serait le dessin, subsiste encore intact & recouvert de trois pieds de terre.».

Une étiquette au verso

L'étiquette collée au verso du carton (fig. 2), au-dessous de la légende précédente, nous donne

² Rebetez 1997, p. 15.

³ Nous tenons ici à remercier Jean-Paul Dal Bianco pour son aide précieuse sur le dossier des mosaïques d'Avenches, notamment en ce qui concerne la gestion des illustrations et la recherche de documents d'archive. Nous remercions également Madeleine Aubert, ex-archiviste du Site et Musée romains d'Avenches, et Jean-Pierre Aubert, archiviste communal à Avenches, pour leurs recherches dans les cadastres anciens et sur la famille Fornallaz.

⁴ Vitruve, *De Architectura*, VII, 1.

⁵ Cf. notamment Meylan Krause 2004.

des informations précieuses sur le parcours du dessin depuis son exécution et jusqu'à son entrée au Musée romain d'Avenches. Voici le texte qu'elle contient: «*Le dessin fait par le Chevalier Guisan, a été donné au Musée d'Avenches par M. G. A. Bridel. Il provient de la succession de M^{me} Dufour Guisan, fille du professeur Spencer Guisan, filleul de Lord Northampton, qui était l'ami du Chevalier Guisan, père du dit Professeur.*».

La mosaïque

Description

D'après l'échelle inscrite sur le dessin, la mosaïque mesurait 9 pieds et 3 pouces par 11 pieds et 10 pouces, donc environ 2,7 x 3,5 m⁶. Cependant, même si le dessin ne le précise pas, il est très probable qu'une bande de raccord blanche⁷, correspondant peut-être à la bande blanche entourant le dessin lui-même, prenait place autour du tapis rectangulaire et s'étendait jusqu'aux murs de la pièce. En tenant compte de la bande de raccord, la pièce mesurait vraisemblablement 3 x 4 m environ.

Le tapis rectangulaire se compose de deux bandes de rallonge encadrant le panneau carré central. Chaque bande de rallonge est ornée d'une ligne de méandre fractionné dessiné en filet noir sur fond blanc⁸, les fractions à retour simple, déterminant des petits carrés blancs⁹. Le panneau principal se caractérise par une composition centrée, dans un octogone et autour d'un carré, de quatre demi-étoiles cantonnant le carré central. Ce motif est dérivé d'un schéma plus répandu où les demi-étoiles, ici formées de quatre pointes autour d'un demi-octogone, sont généralement constituées de demi-étoiles de huit losanges¹⁰. L'entier de la composition est dessiné au trait (filet double noir sur fond blanc), dédoublé d'un nouveau filet double noir à l'intérieur de chaque espace déterminé par la composition (triangles, carrés, demi-octogones, etc.). Seul le carré central possède une bordure différente, constituée d'une ligne de dents de scie dentelées, d'un filet double (ou triple?) blanc, puis d'un filet double noir. L'octogone principal est tangent aux côtés du tapis carré par quatre de ses pointes, provoquant un désaxement du panneau carré central, qui, de ce fait, n'est ni «droit», ni «sur la pointe», mais parallèle à quatre côtés de l'octogone.

Au centre de chaque écoinçon, laissé libre entre l'octogone et un angle du tapis carré, prend place un fleuron noir de chaque côté duquel s'échappe une tigelle s'étendant en volutes dans tout l'espace restant. Il s'agit alternativement d'un calice trifide et d'un lotus (ou calice?) trifide.

Les demi-octogones sont timbrés d'un motif de tenture (ou de coquille?), dessiné en noir

sur fond blanc. Chaque triangle comprend une feuille lancéolée noire incurvée (ou repliée?). Les carrés sur la pointe, déterminés par les demi-étoiles, présentent chacun un fleuron noir¹¹, alternativement constitué de quatre pétales fuselés non contigus, le centre en cercle recouvrant, ou de quatre éléments non contigus en *hedera*, liés, le centre en cercle recouvrant. Le panneau carré central est orné d'un grand fleuron polychrome unitaire à 32 éléments adjacents en pétale lobé, avec 32 ornements en pointe de dard. Les pétales sont alternativement bleu-blanc et rouge-jaune-blanc. Le centre du fleuron est formé d'un cercle polychrome recouvrant, chargé de cercles emboîtés (rouge, blanc, jaune, blanc, bleu).

Analyse des motifs

Méandre fractionné

Nous n'avons trouvé aucun parallèle exact pour le motif de méandre fractionné qui est représenté sur notre mosaïque. En revanche, les bordures de méandre fractionné, sans carrés, sont fréquentes dans la région de Trèves (D) ainsi qu'à Cologne, Fliessem (D), Mainz (D), Bad Kreuznach (D), etc.¹². Tel qu'il apparaît sur le dessin¹³, le motif, en noir et blanc, fait davantage penser à une ligne de carrés adjacents formés de quatre rectangles autour d'un carré¹⁴ qu'à un méandre fractionné

6 Un pied de Berne = 29,32 cm. Le pied se subdivise en 12 pouces (un pouce = 2,44 cm).

7 Une bonne partie des mosaïques de l'Empire romain et la quasi-totalité des pavements du territoire suisse présente une bande de raccord généralement noire ou blanche, occupant un espace plus ou moins large entre le motif de bordure le plus éloigné du centre et les murs de la pièce.

8 L'ensemble des filets noirs de ce dessin présente la même largeur (1-1,5 pouces), correspondant vraisemblablement à des filets doubles noirs sur la mosaïque d'origine (deux rangs de tesselles noires). La majorité des mosaïques montrant une composition géométrique dessinée en noir sur fond blanc le sont avec des filets doubles noirs.

9 Balmelle *et al.* 1985, pl. 33 a (var.).

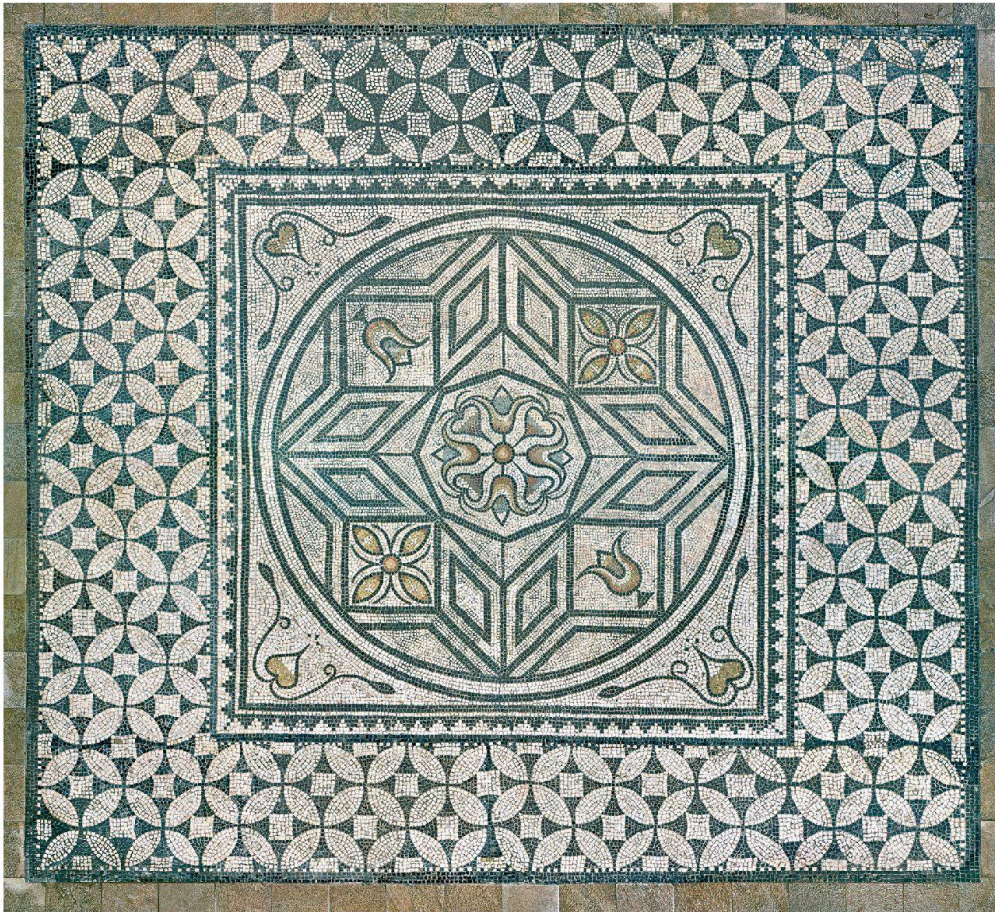
10 Balmelle *et al.* 2002, pl. 390 a.

11 Notre description se fonde évidemment sur le dessin, seule illustration connue de ce pavement. Cependant, il est parfois difficile de savoir si les motifs représentés sont véritablement fidèles à ceux de la mosaïque d'origine. Par comparaison avec les mosaïques connues sur le Plateau suisse notamment, le dessin semble tout à fait illustrer une mosaïque romaine. Notre principale hésitation se situe au niveau des fleurons occupant les carrés sur la pointe, généralement polychromes dans nos régions. De même, le motif de tenture ou de coquille, d'habitude en couleur, est difficile à identifier sur le dessin car il ressemble peu aux exemples connus.

12 Pour Trèves, voir notamment Hoffmann *et al.* 1999, motif 63 a-c, p. 53-54, fig. p. 224; pour les autres sites, voir Parlasca 1959.

13 Dans ce cas-ci, le dessin est-il fidèle à la réalité ou le motif a-t-il été mal compris lors du relevé du pavement?

14 Balmelle *et al.* 1985, pl. 95 a.

**Fig. 3**

Mosaïque de la villa romaine du Buy à Cheseaux (VD).

du nord-est de la Gaule ou de Germanie, souvent polychrome et ne déterminant jamais de petits carrés. Contrairement au méandre fractionné, le motif de carrés adjacents, avant tout employé comme composition de surface¹⁵, est plus répandu dans nos régions. Fréquent en Italie depuis le I^{er} s. ap. J.-C.¹⁶, ce motif se retrouve par deux fois en Suisse, à Nyon (VD) et à Seengen (AG)¹⁷, ainsi qu'en Gaule, notamment en vallée du Rhône¹⁸. Il est moins courant au nord-est de la Gaule et en Germanie¹⁹.

15 Balmelle *et al.* 1985, pl. 141 a.

16 Motif de bordure: Blake 1930, pl. 14.2 (Pompéi); composition de surface: voir par exemple Blake 1930, pl. 29 (Imola, Vicenza), Donderer 1986, Aquileia 79, 109, Brescia 39, 40, etc.

17 Nyon: Von Gonzenbach 1961, n° 86.2, p. 157-158; Seengen: Von Gonzenbach 1961, n° 120, p. 214.

18 *Recueil Gaule III*, 1, n° 47 (Orange), n° 103 (Saint-Paul-Trois-Châteaux), *Recueil Gaule III*, 2, n° 405 (Saint-Romain-en-Gal), etc.

19 Hoffmann *et al.* 1999, motif 50, p. 49.

20 Balmelle *et al.* 1985, pl. 173 b. Concernant la diffusion de ce motif, voir notamment Delbarre-Bärttschi 2002, p. 141-142.

21 Von Gonzenbach 1961, n° 29, p. 92-93; Delbarre-Bärttschi 2009. Fin II^e - début III^e s. ap. J.-C.

22 Pour le détail de ces exemples, voir Delbarre-Bärttschi 2009, p. 49.

Composition centrée de demi-étoiles

Contrairement à la composition orthogonale d'étoiles de huit losanges, extrêmement fréquente dans toutes les régions de l'Empire entre le I^{er} et le III^e s. ap. J.-C.²⁰, dont elle est dérivée, la composition centrée de demi-étoiles autour d'un carré est relativement rare. Le seul exemple connu sur territoire suisse se trouve à Cheseaux (VD)²¹, où la composition prend place, comme à Avenches, au centre d'une pièce. Sur ce pavement, les demi-étoiles sont constituées, comme dans la composition de surface mentionnée ci-dessus, de demi-étoiles de huit losanges et non de demi-étoiles formées de quatre pointes autour d'un demi-octogone représentées sur le pavement avenchois (fig. 3). En revanche, le panneau central ainsi que les petits carrés de la mosaïque de Cheseaux sont, comme à Avenches, décorés de fleurons. La composition centrée de demi-étoiles de huit losanges, plus souvent employée comme décor d'un ou de plusieurs médaillons d'un pavement, se rencontre également sur quelques sols de Gaule Lyonnaise (Lyon, Autun, Ouzouer-sur-Trézée F) et de Gaule Belgique (Langres), datés de la deuxième moitié du II^e s. ou de l'époque sévérienne²².

Nous n'avons trouvé qu'un seul pavement montrant un motif similaire à celui de la mosaïque avenchoise, mais en composition de surface. Il s'agit d'une mosaïque mise au jour à Oderzo

Fig. 4

Mosaïque découverte à Oderzo (Vénétie, I).

Donderer 1986, pl. 52.4.



(Vénétie, I) et datée du premier quart du II^e s. ap. J.-C.²³. Sur ce pavement, la composition orthogonale fait alterner des étoiles de huit losanges avec des étoiles formées de huit pointes autour d'un octogone (fig. 4). Le motif se retrouve également, sous une forme un peu différente, sur la mosaïque dite de Bacchus et Ariane à Avenches, mise au jour dans le palais de *Derrière la Tour* où elle a été posée vers 200 ap. J.-C.²⁴. Plusieurs médaillons octogonaux de ce pavement montrent en effet en leur centre une étoile à huit pointes autour d'un octogone (fig. 5).

Si la position particulière de la composition centrée présente sur le pavement avenchois, provoquant le désaxement du carré central, n'apparaît sur aucun des parallèles cités plus haut, elle s'observe sur une autre mosaïque d'Avenches, ornant cette fois-ci le *triclinium* d'été du palais de *Derrière la Tour* (première moitié du II^e s. ap. J.-C.)²⁵. Il s'agit ici d'une composition en nid d'abeilles positionnée non pas sur l'axe médian de la pièce, mais sur l'une de ses diagonales. Le caractère exceptionnel de ces deux exemples est difficile à interpréter²⁶.

Dents de scie dentelées

Le motif de dents de scie dentelées est fréquent sur les mosaïques romaines à partir du II^e s. de notre ère²⁷. Si ce motif est connu en Italie ainsi qu'en Gaule, notamment en Narbonnaise²⁸, il est particulièrement apprécié sur les bords du Rhin, du Danube et dans la région trévire²⁹. Il semble apparaître sur le Plateau suisse à partir du milieu du II^e s. ap. J.-C.³⁰. Cet élément décoratif est particulièrement courant sur les pavements suisses où il se rapproche d'avantage des exemples connus dans les provinces septentrionales.

Certaines *domus* ou *villae* se caractérisent par la présence de dents de scie dentelées sur plu-

sieurs de leurs pavements. C'est notamment le cas sur la mosaïque de Bacchus et Ariane et sur celle du Zodiaque³¹ qui décoraient le palais de *Derrière la Tour* à Avenches vers 200 ap. J.-C. ou sur les deux mosaïques mises au jour dans la *villa* de Vallon (FR)³², par exemple.

Tenture ou coquille?

Le motif de tenture, relativement rare, apparaît sur trois pavements du Plateau suisse datés de la seconde moitié du II^e ou du début du III^e s.³³. Sur la mosaïque de Bacchus et Ariane à Avenches, il occupe le centre de plusieurs octogones (fig. 5).

23 Donderer 1986, Oderzo 2, p. 164, pl. 52.4.

24 Von Gonzenbach 1961, n° 5.3 I, p. 41-43; Delbarre-Bärttschi/Rebetez 2010, p. 87-105.

25 Delbarre-Bärttschi/Rebetez 2010, p. 111-117, en particulier p. 113.

26 Pour une proposition d'explication de ce phénomène sur la mosaïque du *triclinium* d'été, voir Rebetez 1997, p. 47.

27 Balmelle *et al.* 1985, pl. 10 g; pour la diffusion de ce motif, voir en particulier Donderer 1986, Altino n° 6, p. 14.

28 Voir en particulier *Recueil Gaule* III, 2, n°s 265, 307, 318, 381, *etc.* et *Recueil Gaule* III, 3, n°s 840, p. 276-279.

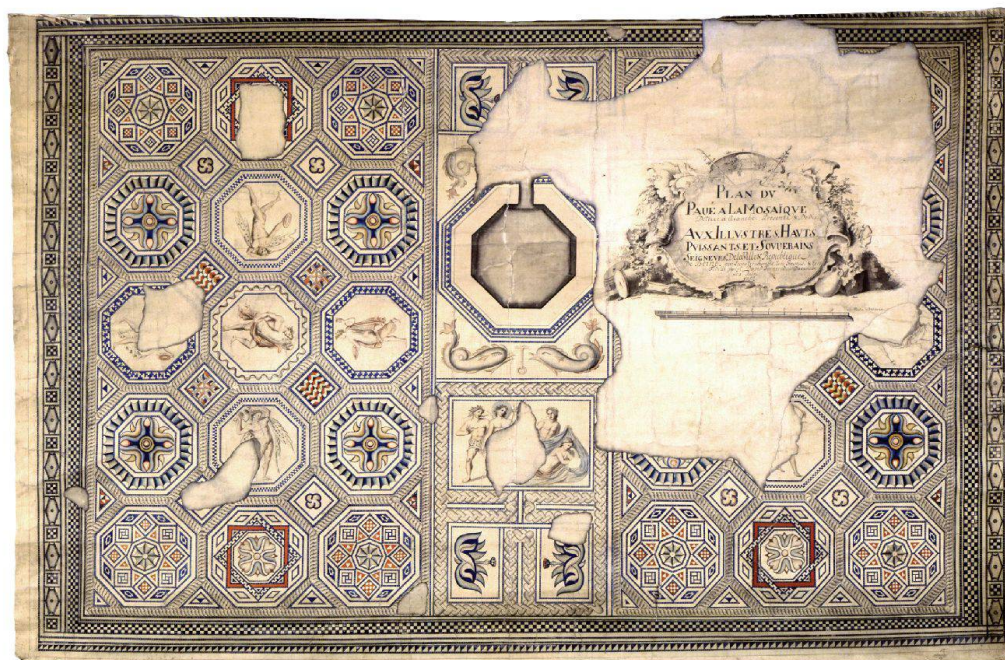
29 Voir Parlasca 1959, notamment pl. 34-35 (Trèves), 88 (Bad Kreuznach), 93 (Bad Vilbel), 96 (Rottweil), 100 (Westerhofen). Pour Trèves, voir aussi Hoffmann *et al.* 1999, motif 12, p. 40.

30 Von Gonzenbach 1961, p. 282-283; Schmid 1993, p. 194.

31 Von Gonzenbach 1961, n° 5.3 II, p. 43-45; Delbarre-Bärttschi/Rebetez 2010, p. 106-111.

32 Rebetez 1992, Fuchs 2000. La mosaïque dite de Bacchus et Ariane est datée de 160-170 ap. J.-C., celle de la *venatio*, du début du III^e s. ap. J.-C.

33 Vallon: Rebetez 1992, Fuchs 2000; Schleithem: Von Gonzenbach 1961, n° 119 I, p. 211-212; Unterlunkhofen: Von Gonzenbach 1961, n° 127 I et II, p. 218-221.

**Fig. 5**

Relevé de la mosaïque de Bacchus et Ariane exécuté en 1752 par David Fornerod.

Berne, Burgerbibliothek, inv. MSS. H.H.XXIa 94.

À Vallon (FR), il décore quatre demi-hexagones bordant les petits côtés de la mosaïque de la *venatio*. À Schleithem (SH), il prend place dans un demi-cercle, tandis qu'à Unterlunkhofen (AG), il décore les quarts de cercle de l'une des mosaïques et le centre du second pavement. Il se trouve également en Gaule Belgique, dans la ville de Besançon ainsi qu'à Bergheim (Haut-Rhin, F)³⁴.

La présence de plusieurs mosaïques à décor de tenture en Suisse fait peut-être de ce motif une particularité locale. Le pavement de Besançon, daté du milieu ou du troisième quart du II^e s., pourrait être l'un des premiers exemples de la série.

Le motif de coquille semble en revanche absent du *corpus* des mosaïques de Suisse³⁵. Quelques exemples sont notamment connus en Gaule Lyonnaise (Lyon, Saint-Germain-des-Champs, Sennecey-le-Grand, etc.), en Gaule Narbonnaise (Vienne, Saint-Romain-en-Gal) ou dans la région de Trèves³⁶.

Fleurons

Le fleuron, généralement polychrome, deviendra un élément essentiel des mosaïques de la vallée

du Rhône, mais connaîtra également un développement important dans le reste de la Gaule et en Germanie³⁷. En Suisse, plus de quatre-vingts fleurons sont recensés, dont la moitié environ provient de la ville d'Avenches et des *villae* d'Orbe (VD) et de Vallon (FR). Connus depuis la première moitié du II^e s. ap. J.-C. sur le Plateau suisse, ils sont particulièrement appréciés du milieu du II^e à la première moitié du III^e s. ap. J.-C.

Les fleurons illustrés sur notre document sont difficiles à comparer à ceux d'autres pavements, car ils présentent des caractéristiques peu communes aux fleurons habituels, dues probablement à l'interprétation du dessinateur. Nous pouvons cependant mentionner la parenté de deux des fleurons ornant les carrés sur la pointe (quatre éléments en *hedera*, liés) avec le motif central de la mosaïque de Cheseaux (fig. 3). Le fleuron de Cheseaux se retrouve également à Kloten (ZH), dans la vallée du Rhône ou dans la région trévire, notamment. Les deux autres fleurons des carrés sur la pointe (quatre pétales fuselés) ressemblent également à ceux des carrés de la mosaïque de Cheseaux³⁸. Le motif des triangles (feuille lancéolée incurvée ou repliée) est rare, mais pourrait s'apparenter à un motif de feuille repliée sur une mosaïque de la villa d'Oberweis (D) près de Trèves³⁹. Quant au fleuron central, beaucoup plus « romain » dans son illustration sur le dessin (forme, polychromie), il est connu sur la mosaïque jaune d'Avenches (huit pétales), sur deux mosaïques de la villa de Zofingen (AG), avec huit ou seize pétales, et sur un pavement d'Augst (seize pétales), tous datés de la deuxième moitié du II^e ou du début du III^e s.⁴⁰. Sur l'ensemble de ces pavements, les fleurons, à huit ou seize éléments, présentent, comme sur notre document, des pétales colorés dont la couleur s'estompe en s'approchant du centre. Le centre, en cercle, est également polychrome.

34 *Recueil Gaule I*, 3, n° 267 (Besançon), n° 472 (Bergheim).

35 À moins que les exemples suisses de tenture soient en fait des motifs de coquilles ?

36 Concernant la diffusion de ce motif, voir notamment *Recueil Gaule III*, 2, n° 380, p. 243.

37 Concernant l'historique détaillé du motif, voir Lancha 1983.

38 Pour la diffusion de ces fleurons, voir Delbarre-Bärtschi 2009, p. 49.

39 Hoffmann *et al.* 1999, motif 91 d, p. 69.

40 Mosaïque jaune: Rebetez 1997, p. 34-37; Zofingen: Von Gonzenbach 1961, n° 144 II et III, p. 239-241; Augst: Schmid 1993, p. 82-89.



Fig. 6

Extrait du plan de la ville d'Avenches établi par Erasmus Ritter en 1786 d'après le plan de David Fornéro (1769).

Bern, Burgerbibliothek, inv. MSS. H.H.XX1a 91, n° 5.

Fig. 7

Extrait du plan archéologique d'Avenches établi par Auguste Rosset en 1888.

Archives MRA, inv. 1888/001.

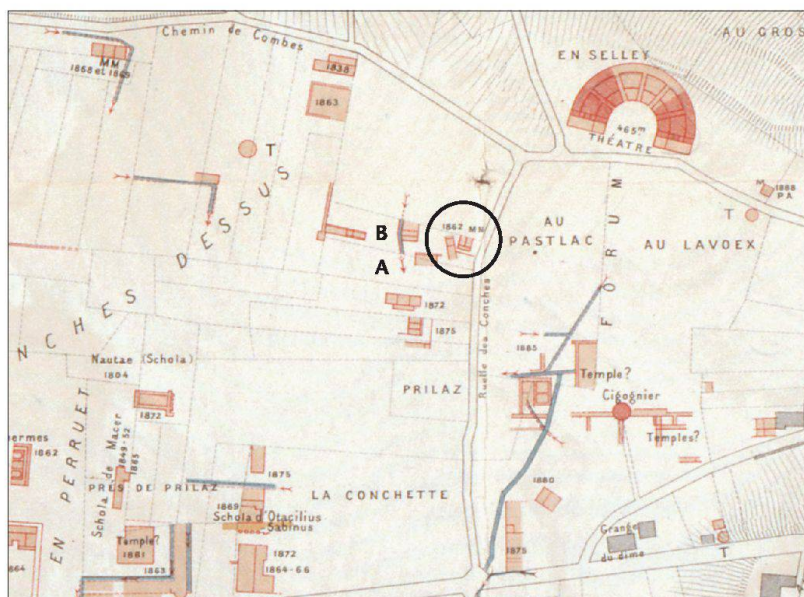
Lieu et date de découverte du pavement

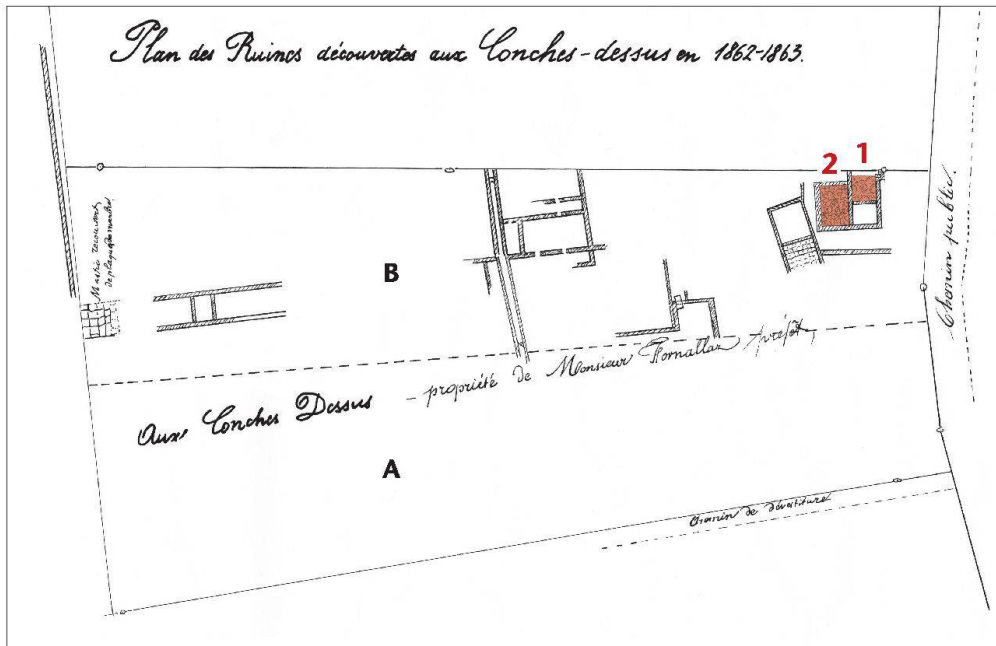
Les informations que nous possédons sur la découverte de ce pavement sont à la fois détaillées et très floues. En effet, si nous connaissons avec grande précision le jour de la trouvaille («le 17 mars 1794») et la personne qui dirigeait les opérations («Mylord Northampton»), informations indiquées dans la légende du dessin, les données concernant le lieu de la découverte sont plus difficiles à interpréter. Le lieu-dit

«Aux Conches» nous donne peu d'informations puisqu'il comprend aussi bien les champs situés au nord de la route Lausanne-Berne (Conches-Dessous) que ceux s'étendant au sud de cette route (Conches-Dessus). Ce manque de précision est encore accentué par l'absence dans les archives communales des plans des cadastres du début du XIX^e s.

Un ou deux indices cependant peuvent nous mettre sur une piste plausible. Tout d'abord, concernant les lieux-dits, nous observons que la situation des champs au nord de la route porte généralement la mention «Conches-Dessous». Ce qui n'est pas toujours le cas pour les terres au sud de la route qui sont souvent indiquées «Aux Conches». De plus, un chemin, nommé «ruelle des Conches» est visible sur les cadastres et plans des XVIII^e et XIX^e s. Cette petite route nord-sud, qui passe à l'est du sanctuaire du Cigognier et aboutit à proximité du théâtre antique, marque la limite ouest du lieu-dit «Aux Conches-Dessus». C'est précisément dans ce secteur que le cadastre de 1842-43 mentionne deux champs contigus (n° 24 et 25), adjacents à la «ruelle des Conches» (fig. 6 et 7), appartenant à des descendants de Jean-Pierre Fornallaz. Le propriétaire de l'une des parcelles (n° 24; fig. 7, A) est le préfet de district David Emmanuel Auguste Fornallaz (1801-1884)⁴¹, l'autre parcelle (n° 25; fig. 7, B) appartient à Anne Henriette Fornallaz (née en 1799), veuve d'Abram Gabriel Fasnacht⁴². Il s'agit des deux enfants de Jean-Pierre Fornallaz (1751-1820), commissaire-arpenteur de métier, qui exercera également la charge de sous-préfet du district d'Avenches de 1799 à 1802⁴³. D'après la légende du dessin, le champ dans lequel la mosaïque a été découverte en 1794 appartenait au «Commissaire Fornallaz», donc très vraisemblablement à Jean-Pierre Fornallaz. L'un des deux champs mentionnés sur le cadastre de 1842-43 pourrait être celui de la découverte de 1794.

Ces deux mêmes parcelles se retrouvent sur un relevé de fouille exécuté en hiver 1862-1863 (fig. 8, A et B). D'après la légende du dessin, elles appartiennent maintenant toutes deux à David Emmanuel Auguste Fornallaz («propriété de Monsieur Fornallaz préfet») qui a peut-être racheté le second champ à sa sœur ou en a hérité⁴⁴. La fouille de l'hiver 1862-1863 explorera



**Fig. 8**

Dessin d'une fouille de 1862-1863 dans le champ de M. le préfet Fornallaz à Avenches. Archives MRA, inv. 1863/001.

l'ancienne parcelle d'Anne Henriette Fornallaz, mettant au jour (d'après le dessin) les murs de différents bâtiments ainsi que deux mosaïques (fig. 8, 1 et 2) dans l'un d'eux (à l'ouest). L'une des mosaïques (fig. 8, 1) sera documentée par un dessin (fig. 9), prélevée en quatre morceaux et conservée dans les réserves du Musée⁴⁵. En revanche, nous ignorons tout de la seconde. La mosaïque découverte en 1794 provient-elle de ces mêmes champs? C'est vraisemblable d'après les informations du cadastre de 1842-43. Décorait-elle le même bâtiment ou un édifice proche de celui fouillé en 1862-63? D'après le croquis représentant la seconde mosaïque (schématiquement) sur le dessin de cette fouille, il semble peu probable qu'il s'agisse du même pavement. Par contre, il n'est pas exclu que la mosaïque de 1794 se trouve à proximité. Seules de nouvelles fouilles (si le pavement est encore conservé) pourraient confirmer cette hypothèse. Notons seulement une éventuelle parenté stylistique, sans aucune garantie scientifique, entre la mosaïque de 1794 et celle prélevée en 1862-63, marquée peut-être par la présence de dents de scie dentelées et par un rapprochement possible entre les fleurons à *hedera* des deux pavements⁴⁶.

Fig. 9

Dessin par Auguste Rosset d'une mosaïque mise au jour dans la propriété du Préfet Fornallaz en 1862-1863. Mosaïque: inv. 1863/1081. Dessin: archives MRA, inv. 1863/007.

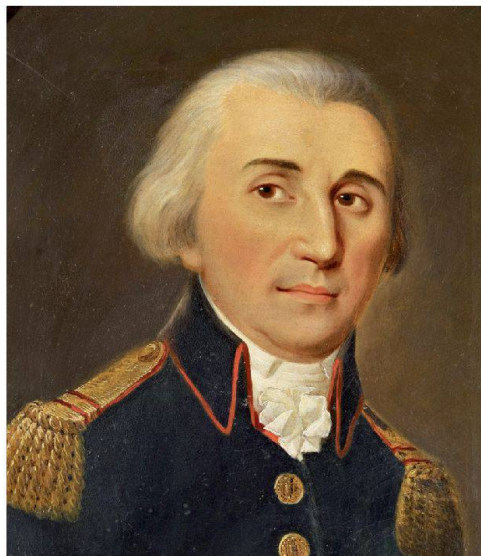


⁴⁵ Inv. 1863/1081; Von Gonzenbach 1961, n° 5.10, p. 59.

⁴⁶ C'est peut-être aussi cette ressemblance qui fait dire à E. Secretan qu'il s'agit de la première mosaïque « retrouvée » par Caspari. Ce dernier semble en effet chercher à cette époque les mosaïques découvertes par Northampton et réenfouies *in situ* (Secretan 1888, p. 30, 40-41).

Fig. 10

Portrait du Chevalier Guisan.



Le parcours du dessin jusqu'au Musée

Comme nous l'avons vu plus haut, le dessin est signé « JS Guisan. Ch. ». Il s'agit de Jean Samuel Guisan, né à Avenches en 1740 (fig. 10)⁴⁷. Charpentier de formation et ingénieur autodidacte, il émigre en Guyane où il devient capitaine d'infanterie et ingénieur en chef responsable des travaux hydrauliques et agraires. Il sera décoré Chevalier de l'Ordre royal de Saint-Louis en 1792 et rentre à Avenches cette même année. Il sera ensuite nommé Inspecteur général des Ponts et chaussées de la République Helvétique en 1798, fonction qu'il occupera jusqu'à sa mort, en 1801.

Le Chevalier Guisan rendra régulièrement visite à son ami Spencer Compton, Comte de Northampton, entre 1792 et 1796, date de la mort de ce dernier. C'est vraisemblablement au nom de cette amitié que Jean Samuel Guisan exécute le relevé de la mosaïque découverte par Northampton en 1794. Pour la région d'Avenches, mis à part ce dessin, seul un plan du *Bois-de-Châtel* établi par ses soins en 1797 nous est parvenu⁴⁸. Le fils du Chevalier Guisan, le Professeur Spencer Guisan (1794-1862), était filleul de Lord Northampton, dont il porte le prénom. Il est né l'année de découverte de la mosaïque qui nous occupe.

L'étiquette collée au verso du carton nous informe que le document est resté en possession de la famille Guisan après la mort de Lord Northampton. Il provient en effet de la succession de M^{lle} Dufour Guisan, qui, d'après l'étiquette, était fille de Spencer Guisan. Ce dernier point nous semble erroné, puisque l'une des filles de Spencer Guisan, Sophie Guisan (1824-1877), qui a épousé Louis Émile Dufour en 1856, ne peut être nommée « demoiselle ». Il s'agit plus vraisemblablement de la succession d'une des quatre filles de

Sophie Guisan et de Louis Émile Dufour, certainement Henriette Dufour (1864-1910) ou Charlotte Hélène Dufour (1860-1916), restées célibataires et toutes deux décédées à Lausanne. Intervient alors Georges-Antoine Bridel (1867-1946) qui, d'après l'étiquette du dessin, aurait fait don du document au Musée d'Avenches à la suite de la succession. G.-A. Bridel, directeur de l'Imprimerie Bridel à Lausanne, puis de la Société de la Feuille d'Avis et des Imprimeries Réunies, est également historien. Il présidera l'Association du Vieux-Lausanne, soutiendra les fouilles archéologiques de Lausanne-Vidy et contribuera à la création du Musée historique de Lausanne⁴⁹. C'est vraisemblablement après 1910 ou 1916 que G.-A. Bridel remet le dessin au Musée d'Avenches, peut-être par l'intermédiaire de son cousin Eugène Secrétan, membre fondateur et président de l'Association Pro Aventico de 1885 à 1919⁵⁰.

Les mosaïques mises au jour entre le XVII^e et le XIX^e s.

Depuis 1676, date de découverte de la première mosaïque à Avenches⁵¹, et jusqu'à la fin du XIX^e s., une vingtaine de mosaïques ont été mises au jour sur le site d'*Aventicum*⁵². La plupart de ces sols étaient particulièrement bien conservés et représentaient souvent des scènes figurées⁵³.

La majorité d'entre eux ont fait l'objet d'un dessin au moment de leur découverte, documents conservés aujourd'hui dans les archives du Musée romain d'Avenches ou dans d'autres institutions de la région (Archives cantonales vaudoises, Burgerbibliothek de Berne, etc.). Le principe consistant à dessiner les mosaïques au moment de leur découverte n'est pas spécifique au site d'Avenches. Des relevés similaires existent pour d'autres sols découverts à la même période sur les territoires suisse, français, etc. Pour certains pavements, plusieurs dessins ont été exécutés par

47 Bissegger 2008; Grandjean 2007, p. 485; Pavillon *et al.* 2012. Concernant la famille Guisan d'Avenches, cf. aussi Marion 2011, p. 134-145.

48 Grandjean 2007, p. 417, fig. 614.

49 Chessex 2003.

50 Voir notamment, Secrétan 2011 et Brodard *et al.* 2008, p. 9-10.

51 Von Gonzenbach 1961, n° 5.1, p. 39-40; Nelis-Clément/Hochuli-Gysel 2001.

52 Von Gonzenbach 1961, nos 5.1-5.16, p. 39-65.

53 Les mosaïques à décor géométrique ont commencé à intéresser les découvreurs à partir du milieu du XIX^e s. environ. Auparavant, seules des « belles » mosaïques (généralement à motifs figurés) ont été relevées et mentionnées. Il est probable que les « archéologues » de l'époque aient trouvé d'autres sols décorés, aux motifs plus simples, qu'ils n'ont pas jugés dignes d'intérêt.

**Fig. 11**

Dessin de la mosaïque à frise de palmettes exécuté par Erasmus Ritter en 1786.

Bern, Burgerbibliothek, inv. MSS. H.H.XXIa 91, n° 27.

des artistes différents (fig. 11-14). Ces documents montrent que le degré de fidélité de leur auteur par rapport au modèle d'origine n'est pas toujours identique. Certains dessinateurs relèvent les décors avec une grande précision, tant au niveau des dimensions que dans la représentation des différents motifs, d'autres, plus fantaisistes, transforment le modèle⁵⁴. Si le pavement, même sous la forme de petits fragments n'a pas été prélevé et conservé jusqu'à aujourd'hui, il est souvent difficile de déterminer le degré de fidélité du dessin.

Certains motifs, caractéristiques des mosaïques romaines, peuvent cependant nous fournir quelques indices. En étudiant la manière dont ils sont illustrés, il est possible de déterminer si leur représentation est proche ou, au contraire, très différente des autres exemples connus.

Les mosaïques découvertes par Lord Northampton

Lord Spencer Compton, Huitième Comte de Northampton, est né en Angleterre en 1738. Il quitte son pays avec femme et enfants en 1774 et s'installe dans la région lémanique⁵⁵. La famille vient à Avenches vers 1780 où elle s'établit dans une grande demeure de la ville, le domaine de la *Grange Neuve*.

Passionné par les antiquités du lieu, Lord Northampton entreprendra des investigations

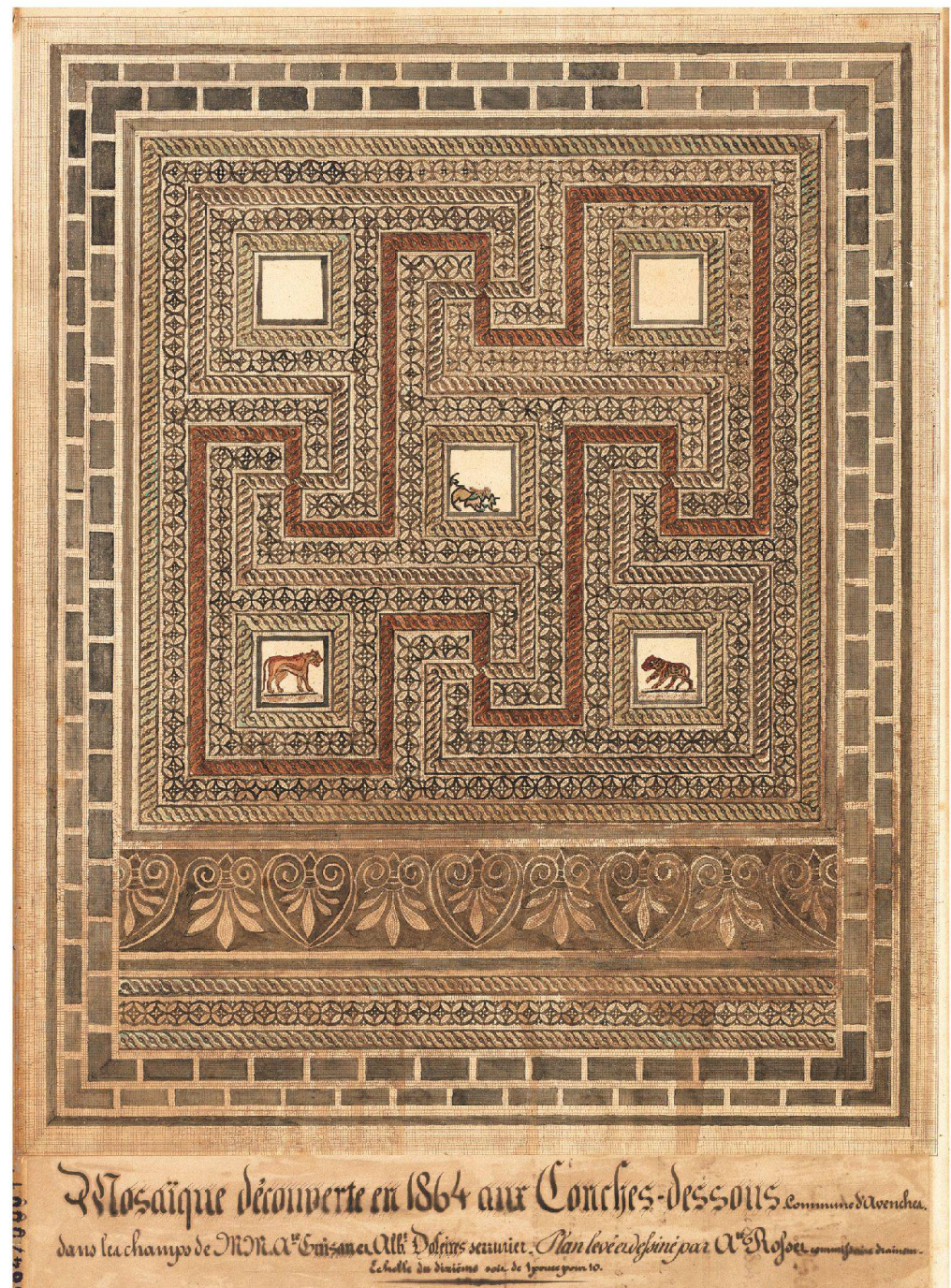
54 L'un des exemples les plus flagrants est celui d'un dessin de la mosaïque de Bacchus et Ariane (Delbarre-Bärttschi/Rebetez 2010, p. 90, fig. 66) dans lequel l'auteur a modifié la position des personnages représentés afin de rendre le « tableau » plus lisible !

55 Concernant ce personnage, voir notamment Beer 1951, Waeber 1979 et Dal Bianco/Fuchs 2005.

Fig. 12

Dessin de la mosaïque à frise de palmettes exécuté par Auguste Rosset lors de la redécouverte du pavement en 1864.

Archives MRA, inv. 1864/001.



archéologiques sur le site d'*Aventicum* quelques années après le décès subit de sa femme en 1781. Il mettra notamment au jour plusieurs pavements⁵⁶: la mosaïque des Vents (fig. 13) et celle à frise de palmettes en 1786 (fig. 11)⁵⁷, deux mosaïques d'Orphée en 1793⁵⁸ et la mosaïque géométrique du présent article en 1794. Il décède deux ans après cette découverte, le 7 avril 1796. Il fera également redégager la mosaïque de Bellérophon⁵⁹, mise au jour une première fois en 1735. L'ensemble de ces sols a été documenté par des dessins, le plus souvent signés par l'architecte bernois Erasmus Ritter ou par le peintre fribourgeois Joseph-

Emmanuel Curty (fig. 16). Le dessin du chevalier Guisan pour la mosaïque de 1794 constitue une exception. Parmi ces pavements, seules

⁵⁶ Rebetez 1997, p. 14-15.

⁵⁷ Mosaïque des Vents: Von Gonzenbach 1961, n° 5.5 I, p. 48-51 et Rebetez 1997, p. 59-63. Mosaïque à frise de palmettes: Von Gonzenbach 1961, n° 5.5 II, p. 51-54 et Rebetez 1997, p. 64-66.

⁵⁸ Mosaïques d'Orphée: Von Gonzenbach 1961, n° 5.6, p. 54-55 et n° 5.7, p. 55-56; Rebetez 1997, p. 54-55.

⁵⁹ Mosaïque de Bellérophon: Von Gonzenbach 1961, n° 5.4, p. 45-48.

**Fig. 13**

Dessin de la mosaïque des Vents exécuté par Joseph-Emmanuel Curty en 1786.

Bern, Burgerbibliothek, inv. MSS. H.H.XXIa 91, n° 44.

l'une des deux mosaïques d'Orphée et celle de Bellérophon seront partiellement prélevées. Les panneaux conservés, carrés ou rectangles de taille réduits, ne constituent que des échantillons des pavements d'origine. Cette manière de sélectionner des éléments, due essentiellement à la difficulté technique que représente la dépose des mosaïques⁶⁰, est très courante aux XVIII^e et XIX^e s. (fig. 15). Les autres pavements découverts par Lord Northampton, sauf peut-être la seconde mosaïque d'Orphée dont il ne reste que des dessins et dont nous ignorons l'issue, seront réenfouis *in situ*.

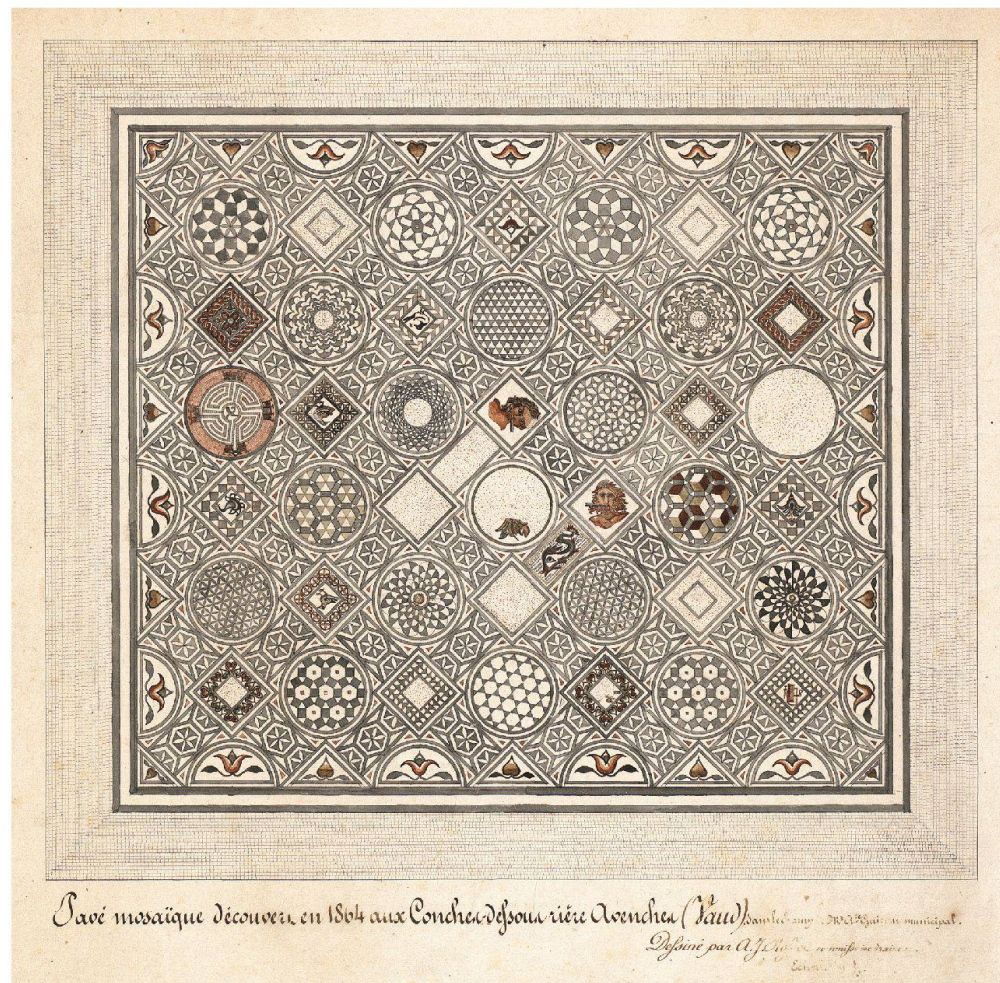
Les documents d'archives de mosaïques «disparues»

Depuis 1676 et jusqu'à la fin du XIX^e s. environ, nous l'avons vu, les mosaïques mises au jour sont rarement conservées. Les deux tiers d'entre elles se résument aujourd'hui, outre le ou les dessins exécutés lors de la découverte, à quelques panneaux ou fragments entreposés dans les réserves du Musée. Le tiers restant se caractérise par l'absence totale de fragments conservés, comme c'est le cas pour la mosaïque qui nous occupe. Leur existence et leur découverte peuvent être portées à notre connaissance par des dessins ou par des mentions dans les publications de l'époque (livres, bulletins, journaux, etc.). La plupart d'entre elles ont été détruites peu après leur découverte, soit par des chasseurs de trésors, soit lors de tentatives de prélèvement de certains fragments. Ces pavements sont donc irrémédiablement perdus. Seul subsiste aujourd'hui

⁶⁰ Les techniques modernes, permettant de déposer des mosaïques de grande taille, ont été mises au point ces dernières décennies seulement par des conservateurs/restaurateurs spécialisés dans ce domaine.

Fig. 14

Dessin de la mosaïque des Vents exécuté par Auguste Rosset lors de la redécouverte du pavement en 1864.
Archives MRA, inv. 1865/002.



l'espoir de retrouver un jour quelques fragments conservés dans des collections privées ou quelques restes laissés *in situ*.

Pour certaines mosaïques cependant, les découvreurs de l'époque ont cherché à conserver les pavements *in situ* en les protégeant par un bâtiment. À Avenches, toutes ces tentatives, effectuées au XVIII^e s., ont échoué. L'une, visant à conserver la mosaïque de Bacchus et Ariane mise au jour en 1751, a bel et bien été mise en œuvre, mais n'a pas empêché la destruction de la mosaïque en moins d'un siècle⁶¹. L'autre projet devait permettre de conserver la mosaïque de Bellérophon découverte en 1735, puis redégagée par Lord Northampton en 1786. Le projet de bâtiment, établi par Erasmus Ritter à la demande de Lord Northampton, sera refusé par le bailli et la population. L'abri ne verra jamais le jour et le pavement est aujourd'hui perdu⁶². Sur d'autres sites, quelques tentatives ont été couronnées de succès, mais dès le XIX^e s. seulement, avec la mise en valeur de plusieurs mosaïques à Orbe⁶³ ou à Zofingen (AG)⁶⁴ notamment.

Une partie des mosaïques trouvées à cette époque semblent pourtant être conservées, recouvertes *in situ* peu après leur mise au jour. C'est en tout cas ce que laisse espérer la légende ma-

nuscrite apposée au verso du carton de notre document d'archives. C'est également le cas d'une mosaïque découverte près du théâtre antique en 1888, dont nous ne possédions qu'une mention dans la presse de l'époque, sans description et sans dessin, que nous avons retrouvée en septembre 2011 lors d'une fouille dans ce secteur⁶⁵. D'autres exemples, notamment la mosaïque des Vents et celle à frise de palmettes, mises au jour par Lord Northampton en 1786, ont bien été réenfouies après leur découverte et l'exécution de leur relevé. Mais elles ont été redégagées au XIX^e s. (fig. 12 et 14) et partiellement prélevées. Le reste de ces pavements est aujourd'hui détruit⁶⁶.

61 Cf. notamment Meylan Krause 2004, p. 66-67, 69; Delbarre-Bäertschi/Rebetez 2010, p. 92.

62 Cf. notamment Meylan Krause 2004, p. 68-69, 78-79.

63 Von Gonzenbach 1961, n° 95 I-VIII, p. 173-199; Flutsch et al. 1997.

64 Von Gonzenbach 1961, n° 144 I-III, p. 238-242; Hartmann 1975.

65 Cf. *infra*, p. 172-178.

66 Pour un historique des fouilles de ce secteur (du XVIII^e au XX^e s.), voir Morel 2001 (en particulier p. 12-18).

Conclusion

Le document d'archives que nous publions, comme la majorité des archives conservées au Musée romain d'Avenches, constitue un objet de collection à part entière. Son histoire s'inscrit dans celle du site d'*Aventicum* et les informations qu'il nous transmet ont une valeur inestimable, car elles sont uniques.

La mosaïque illustrée, probablement datée de la fin du II^e ou du début du III^e s. ap. J.-C. d'après l'étude de parallèles que nous pouvons en tirer, apporte elle aussi un éclairage nouveau sur le *corpus* des mosaïques d'Avenches et du Plateau suisse. Caractérisée par des motifs typiques des mosaïques de nos régions, mais aussi par un modèle de composition inconnu à ce jour sous cette forme ou de motifs de remplissage rares, telle la feuille incurvée ou repliée, cette mosaïque deviendra, par sa publication, un outil de comparaison précieux lors de nouvelles découvertes. L'étude des motifs de ce pavement confirme également l'importance des axes de communications dans la diffusion des styles décoratifs, tant du côté de la région trévire que de celle de la vallée du Rhône ou de l'Italie du Nord⁶⁷.

L'inconnue la plus importante est celle du contexte architectural dans lequel devait s'inscrire ce sol décoré. Nous l'avons vu, le lieu de découverte reste imprécis, même si quelques pistes s'offrent à nous pour tenter de situer, même approximativement, l'emplacement d'origine du pavement. Malgré cette difficulté, nous relèverons la valeur d'un tel document, aussi bien par la qualité de son exécution que par les légendes qui l'accompagnent, cruciales pour la compréhension du tout, qui nous permettent, plus de 200 ans après la découverte, d'étudier un objet archéologique perdu. À moins que l'on retrouve un jour, au gré des investigations sur le site, le fameux pavement de 1794...



Fig. 15

L'un des panneaux prélevés de la mosaïque des Vents, représentant un oiseau.

MRA, inv. 1864/1216.

Fig. 16

Extrait d'un dessin de Joseph-Emmanuel Curty (1786) où il s'est représenté lui-même en compagnie d'un personnage qui pourrait être Lord Northampton.

Fribourg, Bibliothèque cantonale et universitaire, L427, fol. 2.



67 À ce propos, voir Delbarre-Bärtschi 2007, vol. 1, p.192.

Bibliographie

Revue, séries et sigles

BPA

Bulletin de l'Association Pro Aventico, Avenches.

CAR

Cahiers d'archéologie romande, Lausanne.

Doc. MRA

Documents du Musée romain d'Avenches, Avenches.

GAS

Guides archéologiques de la Suisse.

MRA

Musée romain d'Avenches.

RHV

Revue historique vaudoise, Lausanne.

Monographies et articles

Balmelle *et al.* 1985

C. Balmelle, M. Blanchard-Lémée, J. Christophe, J.-P. Darmon, A.-M. Guimier-Sorbets, H. Lavagne, R. Prudhomme, H. Stern, *Le décor géométrique de la mosaïque romaine, répertoire graphique et descriptif des compositions linéaires et isotropes*, Paris, 1985.

Balmelle *et al.* 2002

C. Balmelle, M. Blanchard-Lémée, J.-P. Darmon, S. Gozlan, M.-P. Raynaud, *Le décor géométrique de la mosaïque romaine II, répertoire graphique et descriptif des décors centrés*, Paris, 2002.

Beer 1951

G. de Beer, *Anglais en Pays de Vaud*, IV. Lord Northampton à Avenches, *RHV* 59, 1951, p. 71-78.

Bissegger 2008

P. Bissegger, Guisan, Jean Samuel, in: *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, url: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F19857.php>, version du 13.03.2008.

Blake 1930

M.E. Blake, *The Pavements of the Roman Buildings of the Republic and Early Empire (Memoirs of the American Academy in Rome, vol. VIII)*, Rome, 1930.

Brodard *et al.* 2008

V. Brodard, D. Castella, J.-P. Dal Bianco, *Scripta manent*. À l'occasion de la parution du 50^e numéro du Bulletin de l'Association Pro Aventico, *BPA* 50, 2008, p. 7-38.

Chessex 2003

P. Chessex, Bridel, Georges-Antoine, in: *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, url: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F46848.php>, version du 09.01.2003.

Dal Bianco/Fuchs 2005

J.-P. Dal Bianco, M. Fuchs, Erasmus Ritter et Lord Spencer Compton: archéologues de la première heure..., *Aventicum* 8, 2005, p. 2-3.

Delbarre-Bärtltschi 2002

S. Delbarre-Bärtltschi, *Les mosaïques de l'insula 10 à Avenches*, *BPA* 44, 2002, p. 137-146.

Delbarre-Bärtltschi 2007

S. Delbarre-Bärtltschi, *Les mosaïques romaines en Suisse*, thèse de doctorat, Université de Lausanne, 2007.

Delbarre-Bärtltschi 2009

S. Delbarre-Bärtltschi, *Les mosaïques*, in: S. Reymond (dir.), *La villa romaine du Buy et sa forge (CAR 115)*, Lausanne, 2009, p. 47-50.

Delbarre-Bärtltschi/Rebetez 2010

S. Delbarre-Bärtltschi, S. Rebetez, *Les mosaïques*, in: D. Castella, A. de Pury-Gysel (dir.), *Le palais de Derrière la Tour à Avenches, vol. 2, Étude des éléments de construction, de décor et du mobilier (CAR 118; Aventicum XVII)*, Lausanne, 2010, p. 87-120.

Donderer 1986

M. Donderer, *Die Chronologie der römischen Mosaiken in Venetien und Istrien bis zur Zeit der Antonine*, Berlin, 1986.

Flutsch *et al.* 1997

L. Flutsch, C. May Castella, C.-A. Paratte, *La villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz et ses mosaïques (GAS 5)*, Orbe, 1997.

Fornallaz 2006

J.-P. Fornallaz, M. Fornallaz, Les Fornallaz d'Avenches, *Bulletin géologique vaudois*, Lausanne, 2006, p. 71-82.

Fuchs 2000

M. Fuchs, *Vallon. Musée et mosaïques romaines* (GAS 30), Fribourg, 2000.

Von Gonzenbach 1961

V. von Gonzenbach, *Die römischen Mosaiken der Schweiz*, Basel, 1961.

Hartmann 1975

M. Hartmann, *Der römische Gutshof von Zofingen* (GAS 6), Basel, 1975.

Hoffmann et al. 1999

P. Hoffmann, J. Hupe, K. Goethert, *Katalog der römischen Mosaiken aus Trier und dem Umland*, Mainz, 1999.

Lancha 1983

J. Lancha, Florilège viennois, in: *Mosaïque, Recueil d'hommages à H. Stern*, Paris, 1983, p. 245-251.

Marion 2011

G. Marion, *Avenches. Sociétés et familles bourgeoises dès 1611. 400^e anniversaire de la Société de tir des Bourgeois d'Avenches*, Avenches, 2011.

Meylan Krause 2004

M.-F. Meylan Krause, *Aventicum, Ville en vues* (Doc. MRA 10), Avenches, 2004.

Morel 2001

J. Morel, L'insula 12 et les quartiers adjacents à Avenches. Approche architecturale et urbanistique, *BPA* 43, 2001, p. 9-66.

Nelis-Clément/Hochuli-Gysel 2001

J. Nelis-Clément, A. Hochuli-Gysel, Une mosaïque d'Aventicum avec date consulaire de 209 ap. J.-C.: transmission et interprétation, *BPA* 43, 2001, p. 245-258.

Parlasca 1959

K. Parlasca, *Die römischen Mosaiken in Deutschland*, Berlin, 1959.

Pavillon et al. 2012

O. Pavillon et al., *Jean Samuel Guisan, Le Vaudois des terres noyées. Ingénieur à la Guiane française 1777-1791*, Lausanne/Cayenne, 2012.

Rebetez 1992

S. Rebetez, Les deux mosaïques figurées et le laraire de Vallon (Fribourg, Suisse), *Antike Welt* 23.1, 1992, p. 3-29.

Rebetez 1997

S. Rebetez, *Mosaïques* (Doc. MRA 2), Avenches, 1997.

Recueil Gaule I, 3

H. Stern, *Recueil général des mosaïques de la Gaule, I, Province de Belgique, 3, Partie sud* (X^e suppl. à *Gallia*), Paris, 1963.

Recueil Gaule III, 1

H. Lavagne, *Recueil général des mosaïques de la Gaule, III, Narbonnaise, 1, Partie centrale* (X^e suppl. à *Gallia*), Paris, 1979.

Recueil Gaule III, 2

J. Lancha, *Recueil général des mosaïques de la Gaule, III, Narbonnaise, 2, Vienne* (X^e suppl. à *Gallia*), Paris, 1981.

Recueil Gaule III, 3

H. Lavagne, *Recueil général des mosaïques de la Gaule, III, Narbonnaise, 3, Partie sud-est* (X^e suppl. à *Gallia*), Paris, 2000.

Schmid 1993

D. Schmid, *Die römischen Mosaiken aus Augst und Kaiseraugst* (Forschungen in Augst 17), Augst, 1993.

Secretan 1888

E. Secretan, Le plan d'Aventicum, texte explicatif, *BPA* 2, 1888, p. 8-56.

Secrétan 2011

B. Secrétan, Secretan, Eugène, in: *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, url: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F49514.php>, version du 21.11.2011.

Waeber 1979

J.-M. Waeber, *Joseph Emmanuel Curty (1750-1813): peintre, dessinateur et aquarelliste fribourgeois*, Mémoire de licence, Université de Fribourg, 1979.

Crédit des illustrations

Fig. 1, 2, 7-9, 12, 14

Dessins et archives MRA.

Fig. 3

Archéologie cantonale, Lausanne.

Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.

Fig. 4

M. Donderer, *Die chronologie der römischen Mosaiken in Venetien und Istrien bis zur Zeit der Antonine*, Berlin, 1986, pl. 52.4.

Fig. 5

Bern, Burgerbibliothek, inv. MSS. H.H.XXIa 94.

Fig. 6

E. Ritter, *Antiquités de la Suisse*, 1786-1790.

Bern, Burgerbibliothek, inv. MSS. H.H.XXIa 91, n° 5.

Fig. 10

Collection privée.

Photo Rémy Gindroz, La Croix-sur-Lutry.

Fig. 11

E. Ritter, *Antiquités de la Suisse*, 1786-1790.

Bern, Burgerbibliothek, inv. MSS. H.H.XXIa 91, n° 27.

Fig. 13

E. Ritter, *Antiquités de la Suisse*, 1786-1790.

Bern, Burgerbibliothek, inv. MSS. H.H.XXIa 91, n° 44.

Fig. 15

Photo MRA, P. Lutz.

Fig. 16

J.-E. Curty, *Recueil des Antiquités trouvées à Avenches en 1783-86. Dessinées d'après nature par Curty, peintre de Fribourg en Helvétie*.

Fribourg, Bibliothèque cantonale et universitaire, L427, fol. 2.